



Association des Amis d'Allègre
Mairie d'Allègre
4 rue Baptiste Marcet
43270 ALLEGRE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 mai 2018 à 17h00

Les adhérents de l'association **Les Amis d'Allègre** se sont réunis en assemblée générale le 5 mai 2018.

Une fois la feuille de présence remplie la réunion débute à 17h30.
Aucun pouvoir n'a été adressé aux membres présents.

Le Président, Michel Crohas, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale

Il procède alors à la lecture de son rapport moral.

I. RAPPORT MORAL

Michel Crohas fait un rapide rappel de l'histoire de l'association depuis son origine en 1952 et fait apparaître une évolution dans les objectifs poursuivis par celle-ci.

A ce propos il note que les attentes en terme touristique évoluent et qu'il nous faut en tenir compte. En cela l'accession d'Allègre à la marque « Petit Cité de Caractère » nous fixe un nouveau défi.

Il rappelle que les objectifs majeurs de l'association sont la défense et la valorisation du patrimoine de la commune. Et que, de ce fait, elle a aussi à s'intéresser au respect des règles en matière d'urbanisme.

Enfin il propose que les deux derniers présidents de l'association, Louis Leydier et Gilbert Duflos soient fait présidents d'honneur.

A ce stade Jean-Pierre Debost, webmaster, intervient pour faire l'historique du site internet des Amis d'Allègre.

Il signale qu'entre le 22/01/2016 et le 05/05/2018 il y a eu 258.930 visiteurs du site. A noter qu'un visiteur qui vient plusieurs fois sur le site le même jour ne compte que pour 1.

René Bore fait remarquer que tous les articles du site sont téléchargeables, ce qui fort apprécié des internautes.

II. RAPPORT D'ACTIVITE

Michel Crohas rappelle que le bureau de l'association compte 7 personnes qui se réunissent régulièrement au domicile des uns et des autres, l'association ne disposant pas de locaux.

Activités réalisées :

- Le site est régulièrement tenu à jour et enrichi par Jean-Pierre Debost qui anime la communauté des contributeurs et gère la liaison avec Patrick Rossi qui assure le suivi technique.
Jean-Pierre est également en charge du lien avec les adhérents.
- La propriété de la vierge de Ravel a été transférée à la mairie, d'une part parce qu'il paraissait normal qu'elle lui revienne, d'autre part pour accéder à des subventions pour sa restauration.

La phase expertise est en cours sous la conduite de la DRAC. Le chiffre de 3000 € a été cité pour sa restauration, étant entendu qu'elle semble en assez mauvais état.

Restera alors à définir un lieu sûr pour l'héberger, qui pourrait être l'église. Une copie serait installée dans la niche sur la façade de l'hôtel de Chardon.

- Les visites hebdomadaires du bourg pendant l'été ont connu un beau succès avec environ 200 participants.
- A noter les visites du village organisées à l'occasion des journées du patrimoine, avec en prime une exposition montée par André Louppe dans les combles de l'hôtel de Bar et celle de sculptures de Michel Crohas dans la tour médiévale qui lui appartient.
- Nous avons répondu à une demande spécifique de visite pour l'association d'histoire de Roche la Molière (42).
- L'association a été associée à la fête médiévale d'Allègre sous la forme de conférences données par Michel Crohas sur le thème des fêtes au Moyen-Age.
- L'association a été impliquée dans la fête de la Neira et Jean-Pierre Debost et Michel Crohas ont fait un exposé sur la structure des monts Bar et Baury ainsi que sur la tourbière du premier.

III. COMPTES 2017

Le trésorier, Jean Borie, présente les comptes de l'exercice qui se soldent par

- Des recettes de 936,23 €
- des dépenses de 1309,23 €

et donc un léger déficit de 372,89 €, étant entendu :

- qu'il y a eu cette année des dépenses non récurrentes, en particulier pour la mise à jour et la maintenance du site et du PC.
- que l'association dispose par ailleurs d'une trésorerie saine de 7089,75 €.

A une question posée par un adhérent il est répondu que les frais d'hébergement sont récurrents à hauteur de 250 €.

IV. VOTE DES RESOLUTIONS

1. L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité, les approuve à l'unanimité tels qu'ils ont été présentés.
2. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de compte-rendu financier, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017 les approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés.

V. PrOJETS 2018

- André Louppe et Thierry Cormier présentent leur projet « Boire et Manger du Moyen-Age à la Belle Epoque.

Il s'agira d'une part de présenter des objets insolites liés à l'alimentation, des objets qui interpellent, qui feront l'objet d'explications et d'échanges avec les visiteurs,

Et d'autre part un diorama présentant deux lieux de vie du Moyen-Age, très différents :

- o La grande salle basse de l'Hôtel de Bar
- o La mesure d'un paysan local

Ce projet, qui sera monté dans l'annexe de l'ancienne cure d'Allègre, fera partie de la fête médiévale mais se prolongera tout l'été selon un calendrier restant à définir.

- Les visites hebdomadaires reprendront dès le 5 juillet. Et les journées du patrimoine seront aussi au programme de l'association.
- Le projet « Vierge de Ravel » continuera à être suivi et liaison avec la municipalité.

- Le projet de restauration des blasons situés sur les 7 hôtels particuliers de l'enceinte médiévale sera lancé pour une mise en application en 2019.

VI. BUDGET 2018

Il sera en équilibre avec 1.170 € de recettes et de dépenses, étant entendu que ce dernier chiffre ne comprend pas les frais d'assurance qu'il sera nécessaire de contracter pour couvrir à la fois les visites organisées par l'association et les biens exposés.

VII. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une seule candidature a été reçue, celle de Thierry Cormier.

L'assemblée générale, conformément aux statuts, accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur Thierry Cormier en qualité d'administrateur.

Plus personne ne sollicitant la parole, Michel Crohas déclaré l'assemblée générale close et invite les participants au verre de l'amitié.

Le président
Michel Crohas